PROGRAMME DE FORMATION

Maîtrise de l'IA au sens de l'AI Act (article 4) pour les collaborateurs

Intelligence artificielle

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0403	V2026-005	17 novembre 2026	Intelligence artificielle

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
4 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	2 modules 6 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

Expliquer en termes simples ce qu'est un système d'IA et comment fonctionne une IA générative, et reconnaître les outils d'IA présents dans son travail.

Situer le règlement (UE) 2024/1689 : son approche par les risques, les rôles de fournisseur et de déployeur, et ce que l'article 4 attend des organisations en matière de maîtrise de l'IA.

Repérer les limites et les erreurs d'un résultat produit par une IA, et le vérifier avant de l'utiliser.

Appliquer les bons réflexes au quotidien : données à ne pas saisir, transparence sur l'usage de l'IA, signalement d'un usage douteux au bon interlocuteur.

L'essentiel de la formation

Public visé

Tout collaborateur, quel que soit son métier, qui utilise ou est appelé à utiliser des outils d'intelligence artificielle dans son travail (assistants conversationnels, fonctions d'IA intégrées aux logiciels, outils métier), dans une organisation qui déploie ou fournit des systèmes d'IA.

Prérequis

Aucun prérequis technique ni juridique. Savoir utiliser un ordinateur et un navigateur.

Connaître, si elle existe, la charte ou la politique d'usage de l'IA de son organisation est utile ; elle peut être apportée en cours de formation.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, de 4 heures. Chaque leçon part d'une courte mise en situation vidéo dans une entreprise fictive ; l'apprenant classe des outils, tranche des cas d'usage dans des scénarios à embranchements, vérifie des réponses produites par une IA et rédige sa fiche réflexe. Temps de formation : environ 62 % de mises en situation, 25 % d'apports (vidéos, fiches) et 14 % d'évaluation. Contenu adaptable au contexte de l'organisation cliente (sa charte d'usage, ses outils). Accompagnement par un formateur par messagerie.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Études de cas
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Répartition du temps de formation : **20 %** théorique · **36 %** pratique · **44 %** évaluation

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur

Modalités d'évaluation

Positionnement initial non éliminatoire ; retour détaillé sur chaque scénario de décision ; productions (vérification d'une réponse, fiche réflexe) vérifiées sur grille critériée ; quiz de fin de module ; évaluation finale composée d'un cas pratique et d'un questionnaire. Seuil de réussite interne : 70 %. Une attestation de suivi est délivrée ; elle n'est ni une certification ni une preuve de conformité.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches compatibles avec les lecteurs d'écran, navigation au clavier, scénarios utilisables sans souris. Référent handicap joignable pour étudier toute adaptation (durée, supports, rythme).

Référent handicap : **handicap@will-formation.com**

Tarif de la formation

Prix : **330 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

2 modules, 6 leçons — durée totale 4 h.

01 Comprendre l'IA et le règlement européen

1. Faire le point : l'IA au travail et vous
2. L'article 4 : ce que veut dire maîtriser l'IA
3. Niveaux de risque et pratiques interdites

02 Utiliser l'IA de façon responsable au quotidien

1. Fiabilité, données et confidentialité
2. Transparence et contrôle humain
3. Atelier de synthèse — l'IA responsable au quotidien